

Le glyphosate: aucune évidence d'effet nocif pour la santé

22.08.2015

Depuis la publication le 12 mai 2015 du nouveau rapport de Greenpeace intitulé «**Les pesticides et notre santé - l'inquiétude grandit**»¹, les médias et le monde politique s'intéressent à nouveau davantage au thème de la protection des plantes, notamment aux risques sanitaires censés découler de la mise en œuvre d'une substance active, le glyphosate. Conjointement avec Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), la fondation Stiftung für Konsumentenschutz (SKS) et la Fédération romande des consommateurs (FRC), Greenpeace Suisse a lancé le 13 mai une pétition intitulée "**Interdire le glyphosate - maintenant!**"². Dans le même temps, le groupe des Verts a déposé une série d'interventions sur le glyphosate et les additifs contenant du glyphosate. Ce qui a encouragé le Blick à titrer le 15 mai 2015: "**Cultivons-nous du cancer dans nos potagers?**".

Les ONG, ainsi que les intervenants politiques cités ci-dessus, font référence à une évaluation d'un groupe d'experts du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC³) rattaché à l'OMS, évaluation publiée à la fin du mois de juillet 2015⁴ et portant sur la substance active glyphosate du groupe 2A (classée par le CIRC "potentiellement cancérigène pour l'homme"). A partir d'un nombre très restreint d'études, les milieux du CIRC ont évoqué la possibilité théorique d'un lien entre le glyphosate et la survenue d'un cancer, sans vérifier toutefois si dans des conditions d'emploi réalistes, ce risque peut être considéré comme significatif. **Le CIRC n'a pas effectué ses propres recherches à ce sujet**; par ailleurs, il n'existe aucun résultat d'étude récente qui n'ait déjà été pris en compte par les autorités compétentes dans leurs évaluations courantes du glyphosate.

Cet avis du CIRC est contraire aux évaluations longues de toutes les organisations compétentes d'Europe et d'Amérique du Nord, qui toutes, sans exception, notent le glyphosate comme n'étant ni cancérigène ni mutagène. Elle contredit tout particulièrement l'appréciation du Comité mixte sur les résidus de pesticides (JMPR), composé d'experts de renom international de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a confirmé à plusieurs reprises l'innocuité du glyphosate, ainsi que les conclusions de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques (BfR) qui, dans le cadre de l'examen l'étude de l'UE concernant l'approbation des substances actives pour le glyphosate et après examen de plus de 1000 nouvelles études, ne mettent en évidence **aucun effet cancérigène. Néanmoins, on s'emploie cette fois encore, selon la procédure courante, à vérifier si la classification purement théorique du CIRC peut être d'une quelconque pertinence à l'égard de l'utilisation du glyphosate dans la pratique.**

¹ <http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/>

² <http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/Kampagnen/Glyphosat/>

³ Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) est une institution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont le siège est à Lyon (FR). Il a pour principal objectif de promouvoir et coordonner la recherche sur les causes des maladies cancéreuses. A cette fin, le CIRC répartit les produits chimiques et leurs mélanges en cinq catégories, des substances connues pour leurs effets cancérigènes sur l'être humain jusqu'aux substances probablement non cancérigènes.

⁴ [IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans, Volume 112 \(2015\): Glyphosate](#)

Notons que, selon ses critères, le CIRC classe aussi comme «potentiellement cancérigènes pour l'homme» les cheminées à bois, l'air vicié par les fritures, la consommation de boissons alcoolisées ou de maté chaud, ou encore le travail par équipes. **Selon le CIRC lui-même, son évaluation ne correspond qu'à un danger théorique possible ("hazard"), mais ne donne aucune indication du risque effectif auquel seraient exposés les utilisateurs ou la population.**

Le glyphosate est une substance herbicide employée depuis plus de quatre décennies dans de nombreux pays. En Suisse comme dans le monde entier, c'est le produit phytosanitaire le plus utilisé en agriculture, dans les jardins ou encore le long des voies de circulation (p.ex. les lignes ferroviaires) pour contenir l'invasion des mauvaises herbes. En Suisse, le glyphosate est surtout mis à contribution dans des procédés culturaux respectueux des sols et sans labour, une technique qui améliore indirectement la fertilité des sols. Mais l'application de glyphosate peu avant les récoltes, comme on l'observe à l'étranger, par exemple pour accélérer la maturation des céréales, n'est pas autorisée en Suisse.

La nouvelle campagne anti-glyphosate plonge inutilement la population dans l'insécurité à l'égard de substances qui ont pourtant été soumises à maints essais et autorisées. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), entité responsable chargée en Suisse d'analyser et d'autoriser les produits phytosanitaires, ainsi que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), ont publié une prise de position concernant la requalification du glyphosate en substance cancérigène par le CIRC⁵. **Dans ce document, les autorités suisses confirment que les résidus de glyphosate résultant de l'application de produits phytosanitaires restent considérés comme inoffensifs pour la santé.** Les deux offices fédéraux helvétiques continueront de suivre de très près les futurs résultats de la recherche, tout comme les décisions des autorités internationales.

Plus d'informations:

- [Position de l'OFAG concernant la reclassification du glyphosate en substance cancérigène par le CIRC](#), Office fédéral de l'agriculture (31.07.2015)
- [Le glyphosate provoque-t-il le cancer?](#) Bundesinstitut für Risikobewertung, BfR (D), 23.03.2015
- [Projet de réévaluation du glyphosate](#), Bundesinstitut für Risikobewertung, BfR (D) (05.12.2013)
- Portail d'information sur le [glyphosate](#) (Europe)
- Portail d'information [Protecteurs-des-plantes.ch](#)

Il y a peu, Konsumenteninfo AG a détecté la présence de glyphosate dans les urines de la population suisse. Comment faut-il accueillir cette découverte?⁶

Les méthodes d'analyse toujours plus fines permettent aujourd'hui de déceler les concentrations les plus infimes de substances dans les milieux les plus divers (denrées alimentaires, sols, nappes phréatiques, urine, etc.). Il n'est donc pas surprenant que l'on soit en mesure de mettre aussi en évidence, de plus en plus souvent, des traces de produits chimiques chez l'être humain. Il est tout à fait concevable que les gens ingèrent des résidus de glyphosate avec leurs aliments. Ses propriétés chimico-physiques font toutefois que le glyphosate ne s'accumule pas dans l'organisme. Il en est rapidement et efficacement éliminé, essentiellement par voie urinaire. Les valeurs mises en évidence par Konsumenteninfo AG dans l'urine, c'est-à-dire des concentrations maximales de 0,9 microgramme par litre, sont très basses et sans aucun danger pour la santé.

⁵ <http://www.blw.admin.ch/aktuell>

⁶ Source: Position de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) concernant la reclassification du glyphosate comme substance cancérigène par le CIRC (2015)

Pour de plus amples informations, cf. [Protecteurs-des-plantes.ch](https://www.protecteurs-des-plantes.ch) et [agrar.scienceindustries.ch](https://www.agrar.scienceindustries.ch)

Ou encore:

Marcel Sennhauser, responsable Communication

marcel.sennhauser@scienceindustries.ch, tél. +41 44 368 17 44, #scienceindustries